Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 30 (1904)

Heft: 23

Artikel: L'hôtel de la Banque cantonale vaudoise, à Lausanne: architecte: M. Francis Isoz, à Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-24155

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

30me Année. 10 décembre 1904. N° 23.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.
Secrétaire de la Rédaction : M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE : *L'Hôtel de la Banque cantonale vaudoise, à Lausanne.* Planche 24. — *Les installations de la Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe* (suite et fin), par M. C.-H. Perrin, ingénieur, à Lausanne. — **Divers :** Tunnel du Ricken : Bulletin mensuel des travaux. Octobre 1904. — Tunnel du Simplon : Etat des travaux au mois de novembre 1904. — *Bibliographie :* Basler Bauten des 18ten Jahrhunderts. — *Sociétés :* Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. 2me Séance ordinaire, du 26 novembre 1904. — *Concours :* Collège suburbain de Vauseyon, à Neuchâtel. Bâtiment scolaire, à Colombier (Canton de Neuchâtel). — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne : Offres et demandes d'emploi.

L'Hôtel de la Banque cantonale vaudoise, à Lausanne.

Architecte : M. FRANCIS ISOZ, à Lausanne.

Le Conseil d'administration de la Banque cantonale vaudoise signalait en 1883 au Conseil général l'état défectueux du bâtiment occupé alors par la Banque à la rue St-Pierre, et cela spécialement au point de vue des risques d'incendie. Il proposait d'étudier l'acquisition d'un terrain pour y édifier un bâtiment satisfaisant à toutes les exigences modernes. Cette proposition fut adoptée et, en 1889, la Banque achetait pour 230 000 fr. un terrain situé entre la place St-François et la propriété du Cercle de Beau-Séjour, immédiatement à l'Est du nouvel Hôtel des Postes.

Un concours fut ouvert en 1890 entre les architectes suisses pour l'élaboration des plans du nouvel Hôtel de la Banque. Le projet « Davel », de M. Francis Isoz, architecte à Lausanne, reçut la première récompense. Le Conseil d'administration chargea en 1896 M. Isoz d'établir les plans et devis détaillés, et le 30 juin 1898 ceux-ci furent approuvés par le Conseil général, qui vota un crédit de deux millions et demi pour pourvoir à l'exécution. Ce prix comprenait le terrain, la construction, l'ameublement et tous les accessoires. Les travaux de maçonnerie, terrassements, démolitions, furent adjugés à fin octobre de cette même année, et l'on procéda en novembre et décembre à la démolition des bâtiments anciens et au tracé de la nouvelle construction.

Fig. 1. — L'Hôtel de la Banque cantonale vaudoise, à Lausanne. — Façade Sud.
Architecte : M. FRANCIS ISOZ, à Lausanne.

Les fondations furent commencées en janvier 1899 et durèrent, en raison des difficultés rencontrées, plus de six mois ; en effet, les bétons des dernières fondations quelque peu importantes ne purent être coulés qu'à la fin de juin 1899.

Les fondations du bâtiment reposent sur un sol sablonneux ; du côté Ouest, elles durent être descendues à une assez grande profondeur, correspondant du reste à celle atteinte par les fondations de l'Hôtel des Postes. Des sondages poussés jusqu'à vingt mètres en contre-bas de la place St-François rencontrèrent encore des couches sablonneuses. La façade du côté de la place a été fondée à 10 m. environ au-dessous de celle-ci. Grâce au terrain perméable rencontré, les sous-sols de la Banque sont absolument secs ; d'autre part, l'homogénéité du sol a permis de bonnes fondations, un peu coûteuses il est vrai, mais qui ont assuré la stabilité parfaite du bâtiment, dans le gros œuvre duquel aucune fissure n'a été constatée.

Les maçonneries des trois sous-sols furent montées dans le cours de l'année 1899 jusqu'au niveau de la place St-

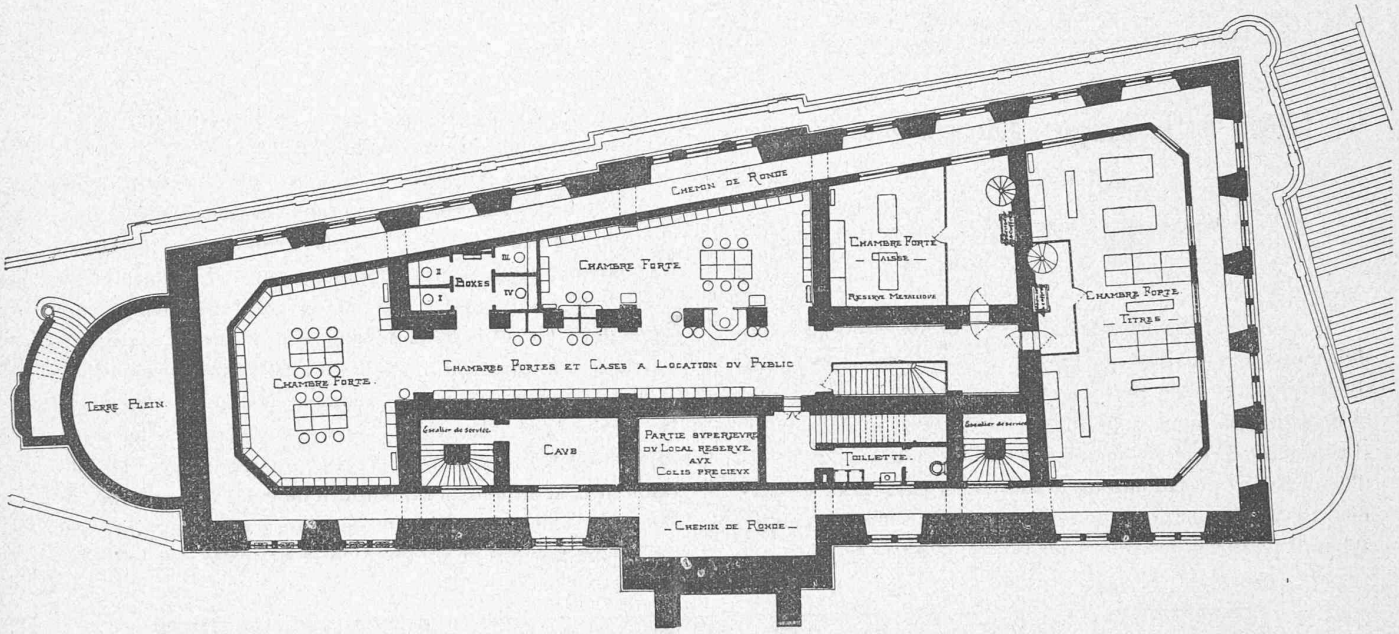

Fig. 2. — Plan du 2me sous-sol.

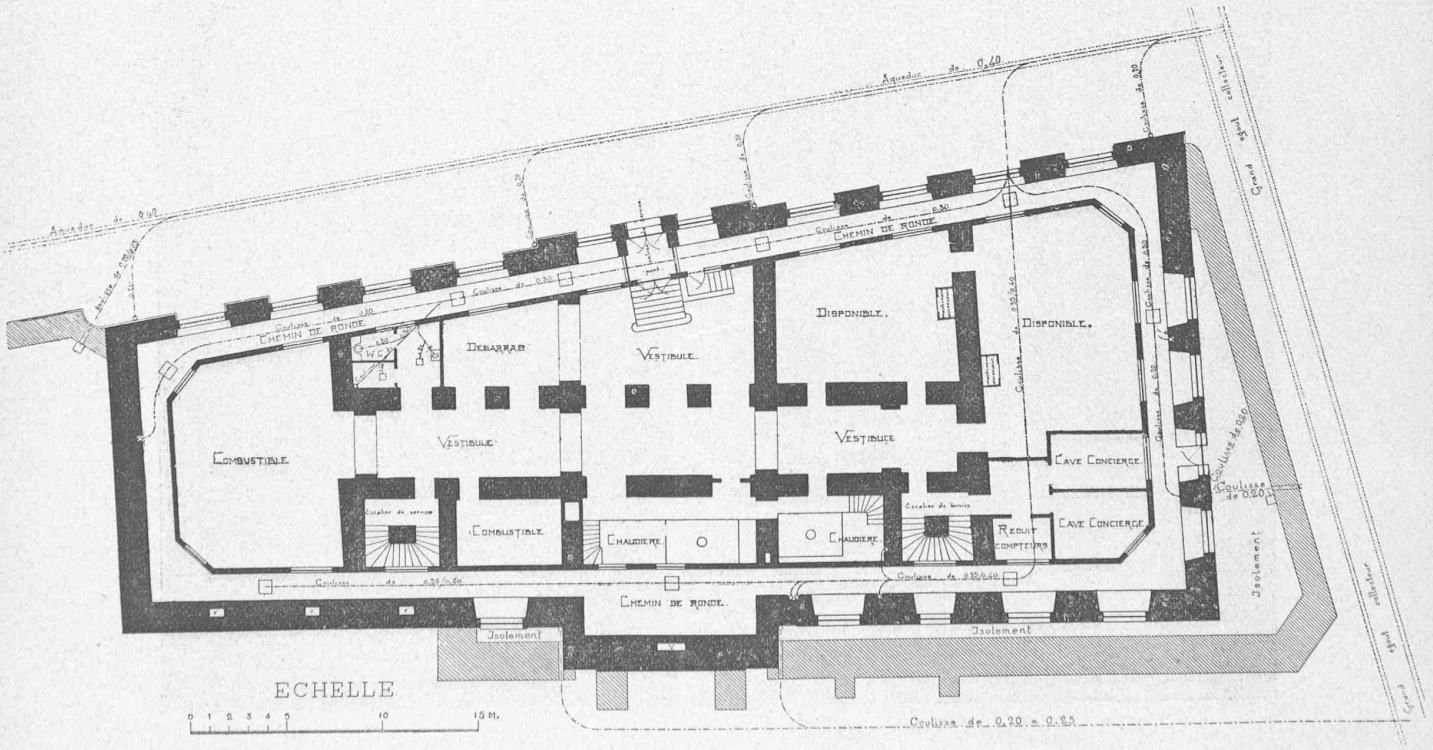

Fig. 3. — Plan du 3me sous-sol.

François et le soubassement, en pierre d'Arvel, posé. Une grève de maçons, qui dura du 24 août au 6 octobre de l'année suivante, fit perdre une grande partie de la bonne saison. Cependant la pierre dure formant le soubassement du rez-de-chaussée et les façades en pierre blanche purent encore être montées en partie jusque sous l'entablement.

L'édifice fut mis sous toit en 1901 ; en 1902, les ouvrages de couverture furent achevés et l'on commença les travaux intérieurs. Le 20 juin 1903, les aménagements intérieurs étaient achevés et la Banque entrait en possession définitive des locaux.

L'Hôtel de la Banque mesure 63 m. de longueur sur 24 m. de largeur moyenne. Il comprend trois sous-sols, un rez-de-chaussée, trois étages et des combles.

Deux des sous-sols sont destinés à recevoir les chambres-fortes de l'établissement, c'est-à-dire des locaux munis de compartiments ou de coffres, et protégés par des blindages cuirassés qui les mettent à l'abri de tout risque d'incendie ou d'effraction (fig. 2, 11 et 13). Le troisième des sous-sols est occupé par les locaux de service (fig. 3).

Les sous-sols ont ceci de particulier qu'ils sont isolés des murs de face par un chemin de ronde qui fait tout le

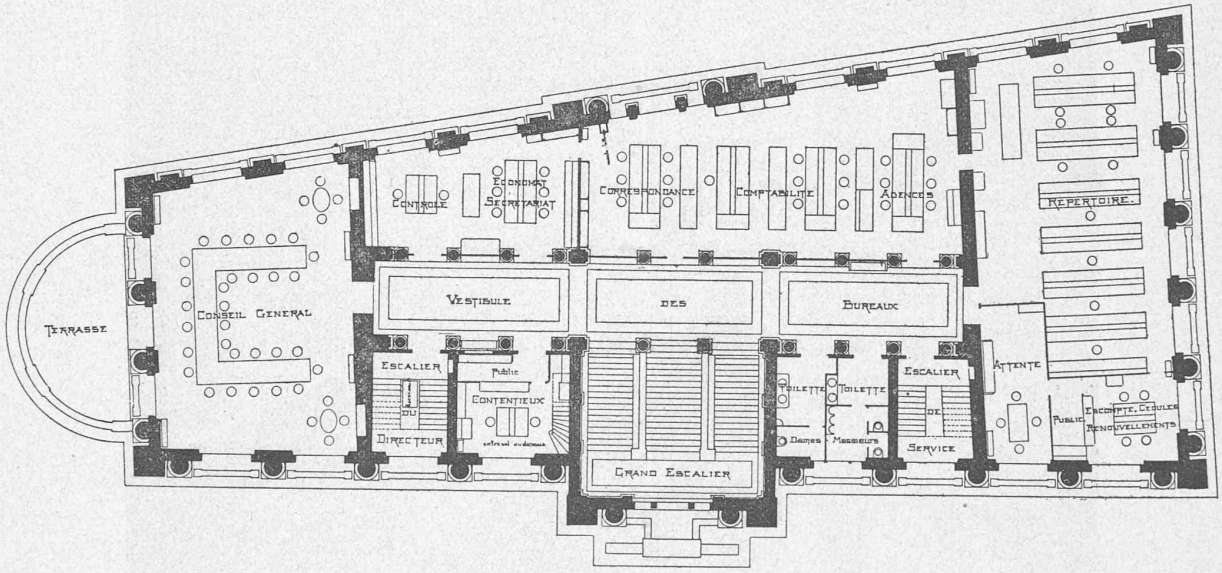

Fig. 4. — Plan du 1er étage.

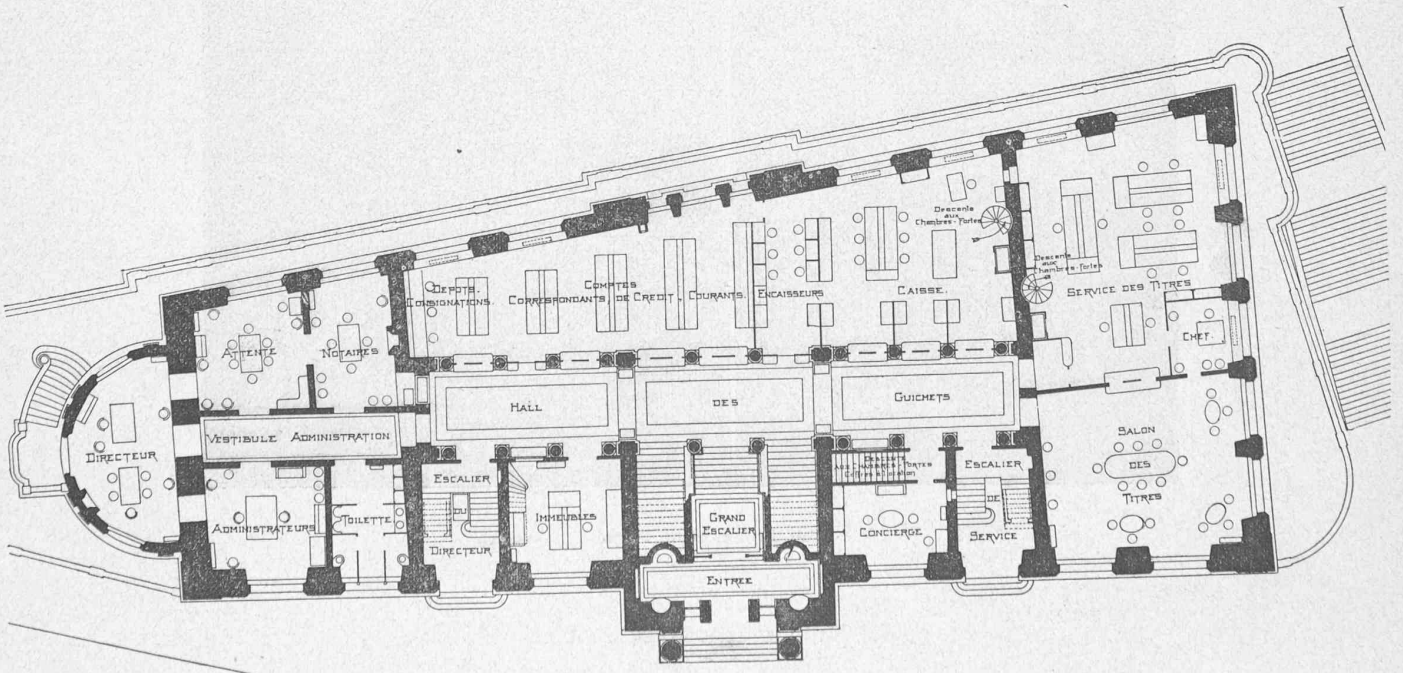

Fig. 5. — Plan du rez-de-chaussée.

Fig. 6. — Vue du hall et de l'escalier principal.

L'Hotel de la Banque cantonale vaudoise, a Lausanne

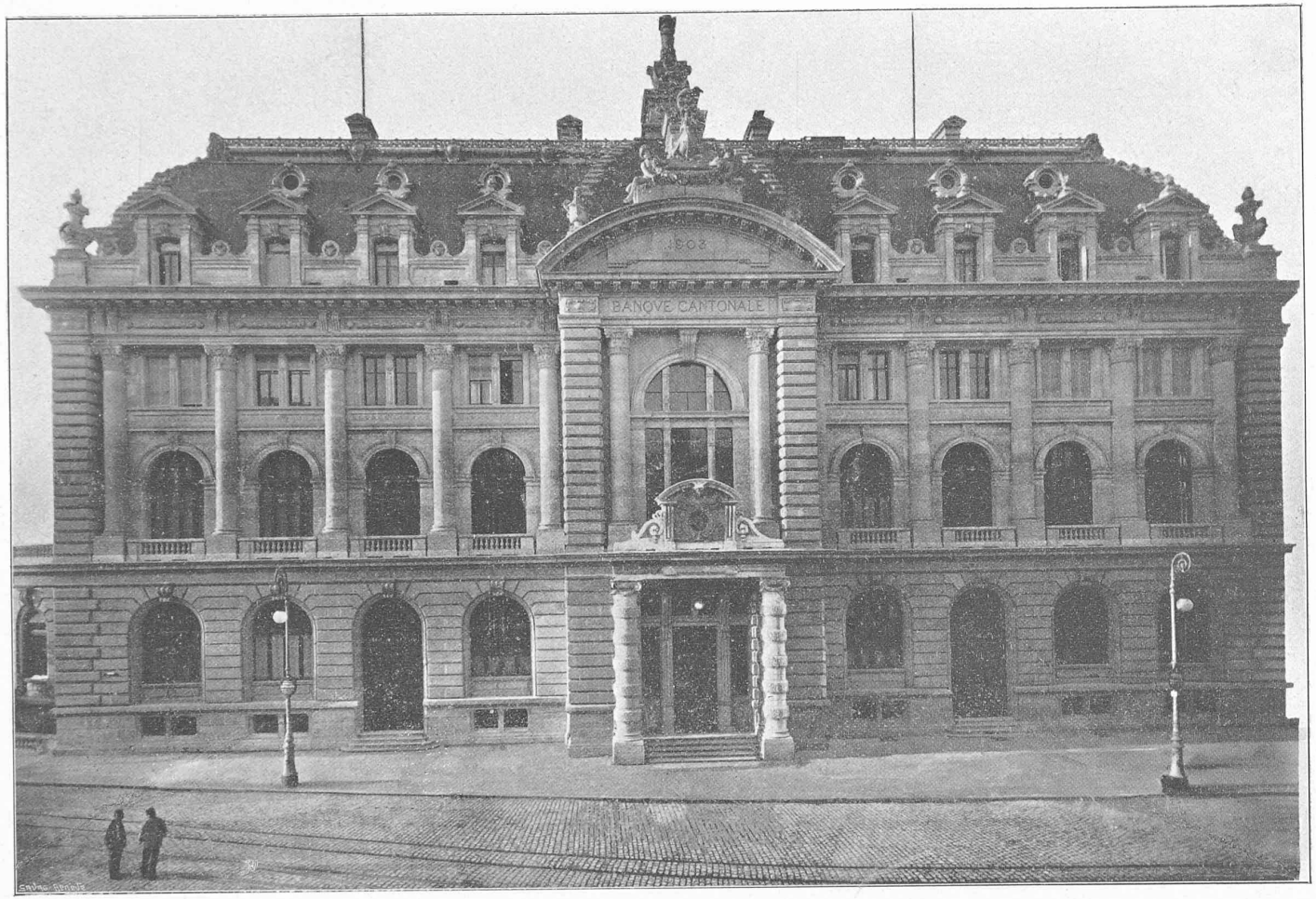

L'Hotel de la Banque cantonale vaudoise, a Lausanne. — Façade sur la place St-François.

Architecte : M. Francis Isoz, a Lausanne.

Seite / page

leer / vide / blank

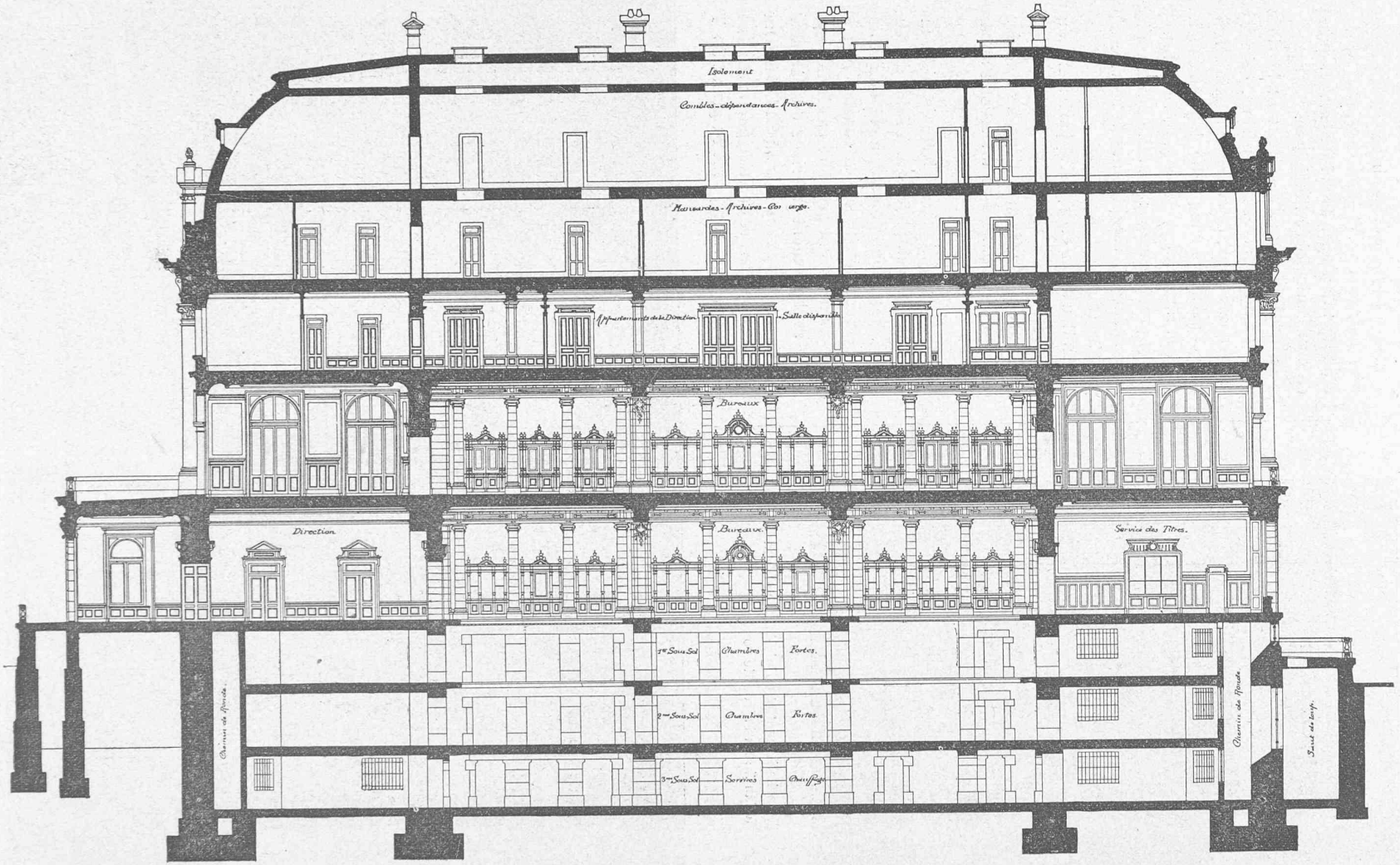

FIG. 7. — COUPE SUR LES VESTIBULES Echelle 1 : 300.

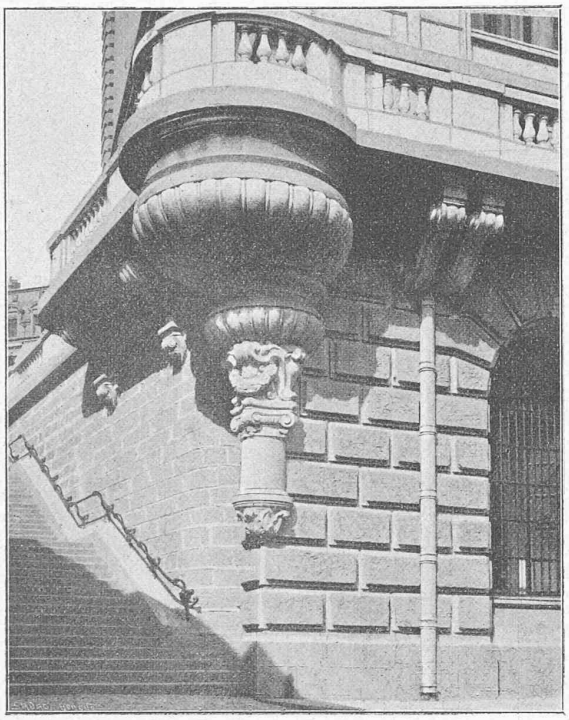

Fig. 8. — Encorbellement et cul-de-lampe en granit à l'angle du balcon de ronde.

tour du bâtiment, en occupant la hauteur des trois étages (fig. 12). Ce chemin, qui a une seule issue, permet une surveillance facile des chambres-fortes. Les murs de ces chambres contigus au chemin de ronde, sont en ciment armé d'une grille d'acier avec barreaux en quinquonce ; ils sont en outre cuirassés à l'intérieur.

Au rez-de-chaussée se trouvent les locaux où le public a fréquemment accès : pas-perdus, caisse, compte-courant, service des titres, direction et administration, salle de lecture et salon pour le public, loge du concierge, bureau des prêts et immeubles, etc. (fig. 5, 10 et 15).

Au premier étage : La salle du Conseil général, la correspondance, la comptabilité, le service d'escompte, le répertoire (fig. 4).

Au deuxième étage : L'appartement du directeur et du concierge.

Au troisième étage et dans les combles : Les archives, diverses dépendances et un second appartement de concierge.

Le bâtiment, tout en pierre de taille, maçonnerie et béton armé, est complètement à l'abri du feu. La décoration des façades, monumentale, a été l'objet de soins spéciaux.

Quelques détails sur la construction et les matériaux employés ne seront peut-être pas hors de propos :

Le soubassement inférieur du bâtiment, qui forme les façades des trois sous-sols au Sud et à l'Ouest, a son assise inférieure en marbre de St-Triphon ; ses assises supérieures et les piliers inférieurs, sont en granit du Tessin ; le grand

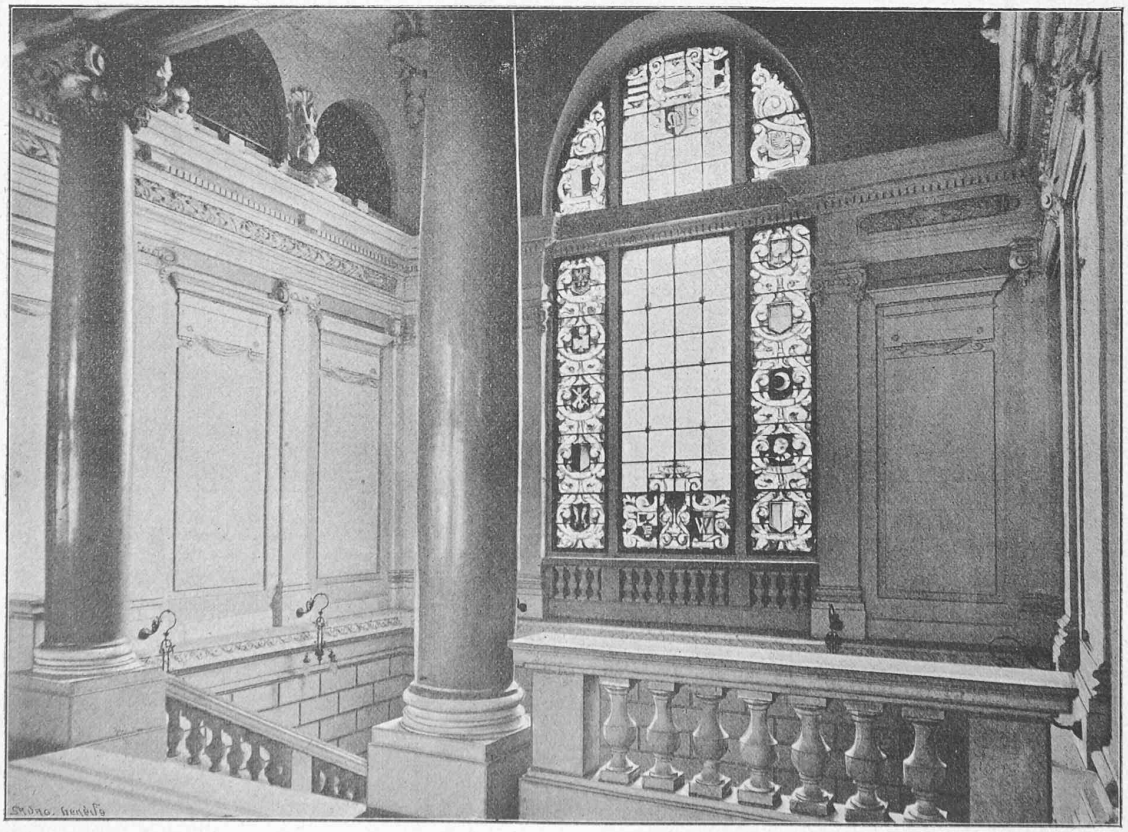

Fig. 9. — Le hall de l'escalier principal, avec le grand vitrail.

balcon de ronde, avec le cul-de-lampe décorant l'encorbellement qui masque le défaut de parallélisme entre la façade ouest et la balustrade, est également en granit du Tessin (fig. 8).

Le rez-de-chaussée a un soubassement en marbre d'Arvel, tandis que sa partie supérieure et le portail d'entrée sont en pierre dure de Comblanchien. Cette pierre, qui présente quelque analogie avec les pierres du Jura, mais est de qualité et de couleur bien supérieures, a été employée sur toute la hauteur du rez-de-chaussée, y compris le cordon et le couronnement.

La partie supérieure des façades, comprenant les colonnes, entablement, lucarnes, frontons, vases et motifs de sculpture, est en pierre blanche dite Savonnière; c'est celle-ci également qui a été employée à l'Hôtel des Postes et plus récemment à l'Edifice de Rumine.

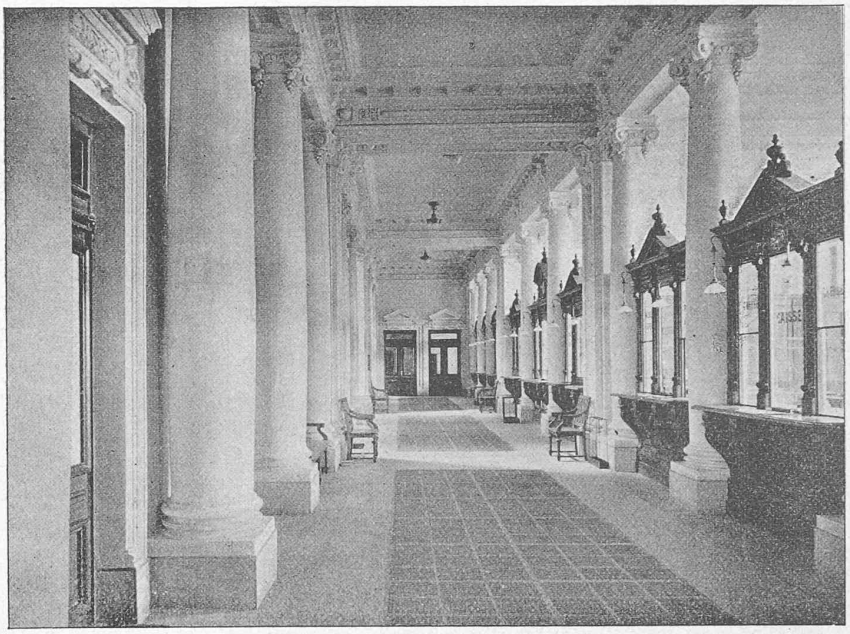

Fig. 10. — Le hall du rez-de-chaussée.

Les murs intérieurs et les remplissages des façades derrière les pierres de taille sont en pierres brutes de Meillerie, hourdées au mortier de chaux dite Paudézite.

L'escalier principal, dont nous reproduisons ci-contre une vue, a ses balustres et colonnes en pierre de Comblanchien et d'Hauteville (fig. 6). Il est éclairé par un grand vitrail, où sont réunies les armoiries des localités où la Banque a des agences (fig. 9). Le vitrail est protégé à l'extérieur par une glace qui fait en même temps l'office de double fenêtre.

Les escaliers de service sont en granit dans les sous-sols, en pierre de Villebois dans les étages, en fer et en xylolith dans les combles.

Les planchers (poutraisons) sont faits en ciment armé, système Hennebique; la toiture, en forme de voûte, est également en ciment armé; il convient de signaler que c'est le premier toit en ciment armé de cette forme que l'on a construit en Suisse. Ajoutons que la voûte formant toiture est recouverte d'ardoises violettes de Belgique.

Le hall du rez-de-chaussée est dallé en marbre et celui du premier étage en mosaïque. Au troisième sous-sol et dans les combles, on a adopté de simples dallages en ciment.

Dans les chambres-fortes du public, le sol est cuirassé au deuxième sous-sol et recouvert de carreaux de grès au premier. Les chambres-fortes réservées à la Banque (titres et caisse) sont parquetées en xylolith, ainsi que les bureaux. Le xylolith, matière incombustible, remplace pour ces usages avantageusement le parquet. Des parquets en chêne ont été employés uniquement dans la salle du Conseil général, le salon des titres, les bureaux de la direction générale et les appartements.

Les chambres-fortes, construites par la maison Bauche & Cie, comprennent: 1° les chambres-fortes du public pour coffres à location, avec 1400 casiers petits, moyens et grands; ces chambres-fortes sont protégées par une cuirasse;

2° La chambre-forte des titres, avec dix-sept coffres cuirassés;

3° La chambre-forte de la caisse, avec trois coffres, dont

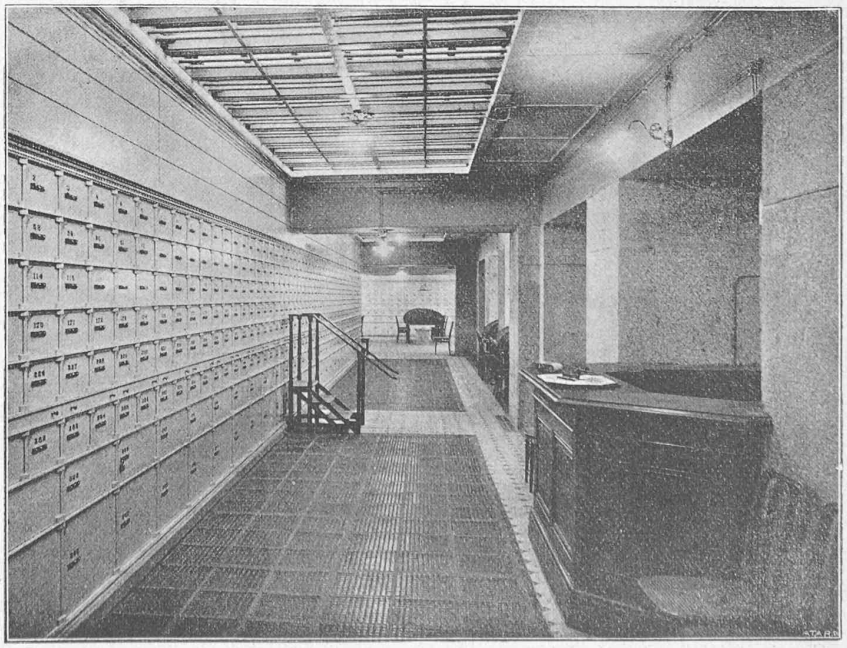

Fig. 11. — Hall cuirassé et grillé sur lequel se dégagent les trois chambres-fortes du public.

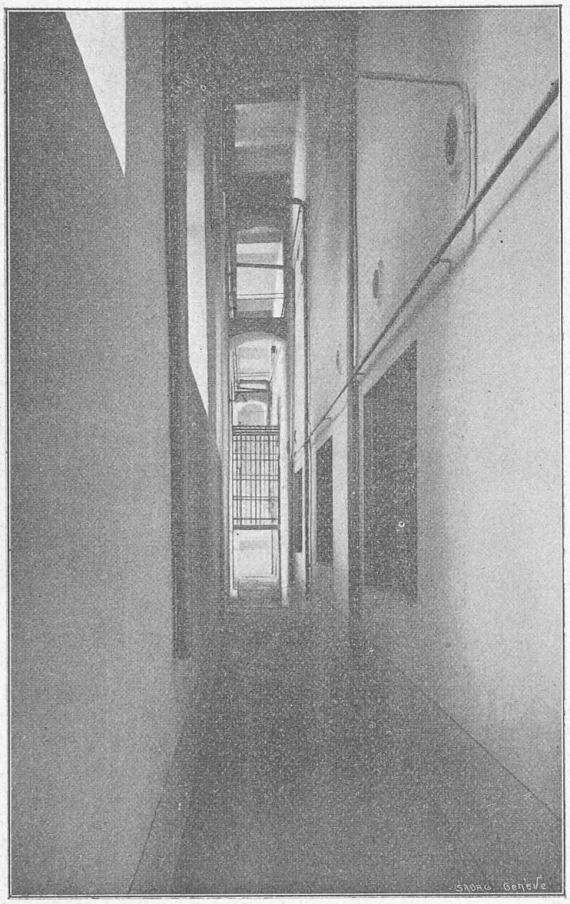

Fig. 12. — Le chemin de ronde.

un de construction spéciale, très forte, pour la réserve métallique.

Toutes ces chambres-fortes sont, en outre, défendues par le chemin de ronde, déjà cité, et par des grilles et portes-fortes. Les grilles ont été exécutées à Lausanne, dans les ateliers de M. Louis Fatio.

Le chauffage central, installé par MM. Sulzer frères, de Winterthour, est à vapeur à basse pression, avec régulateur automatique. Il comprend deux chaudières pouvant donner les températures voulues de 15° à 18° suivant les locaux, et cela même par un froid de — 15°.

L'éclairage électrique est obtenu par 800 lampes à incandescence et 16 lampes à arc. Mentionnons encore, pour compléter les installations électriques, trois monte-charges et un monte-lettres, les téléphones et sonneries de service et les horloges électriques du système David Perret.

Ces installations ont été faites par les ateliers de construction d'Oerlikon. L'électricité est fournie par la Commune de Lausanne.

Le bâtiment est muni de canalisations d'eau de Bret pour les buanderies et W.-C., et de l'eau de la ville pour les cuisines. Le gaz a été appareillé dans ces dernières.

Le coût total, terrain compris, s'est élevé, conformément aux prévisions du devis de l'architecte, à 2 500 000 fr. Le devis n'a pas été dépassé. Voici l'indication des principaux postes de dépenses, en chiffres ronds :

1.	Maçonnerie et pierre de taille . . . Fr.	930 000
2.	Ciment armé, murs du chemin de ronde, planchers, toiture	300 000
3.	Charpenterie	7 000
4.	Couverture, ferblanterie, zinguerie . . .	35 000
5.	Fers à I (gros fers de construction) . . .	4 000
6.	Appareillage de l'eau, gaz et appareils sanitaires, bouches à incendie	34 000
7.	Sculptures, maquettes	47 000
8.	Marbres et pierres artificiels de la décoration intérieure	29 000
9.	Carrelages en marbre, en grès, mosaïques et revêtement en catelles	25 000
10.	Parquets en chêne	17 000
11.	Parquets en xylolith	13 000
12.	Menuiserie.	140 000
13.	Serrurerie	116 000
14.	Gypserie et peinture	53 000
15.	Décoration	10 000
16.	Chambres-fortes, blindages, coffres-forts et coffres à location	223 000
17.	Chauffage central à vapeur à basse pression .	30 000
18.	Cheminées en marbre	3 600
19.	Papiers et toiles peintes	11 000
20.	Vitrerie, vitraux	24 000

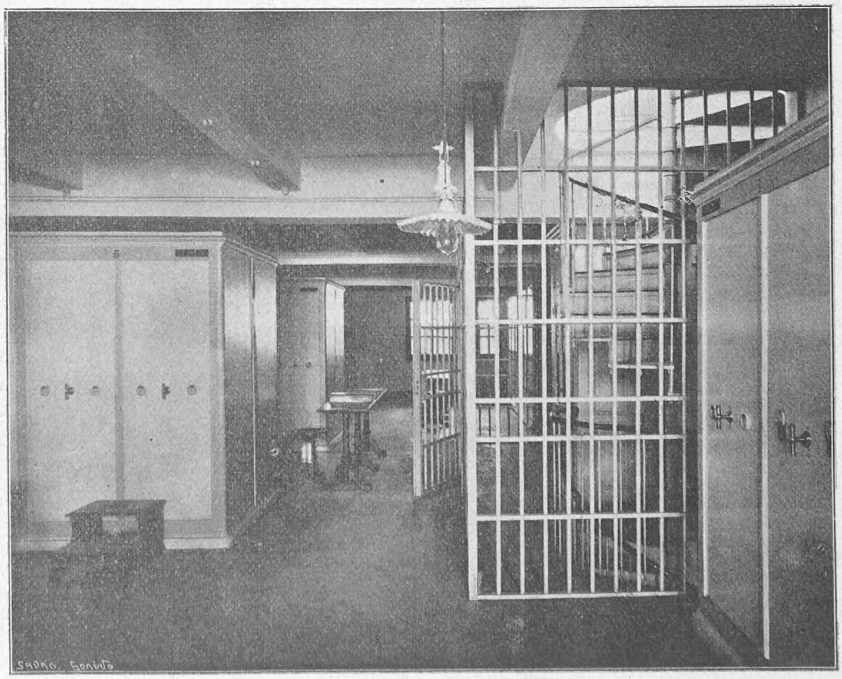

Fig. 13. — Chambre-forte pour la conservation des titres.

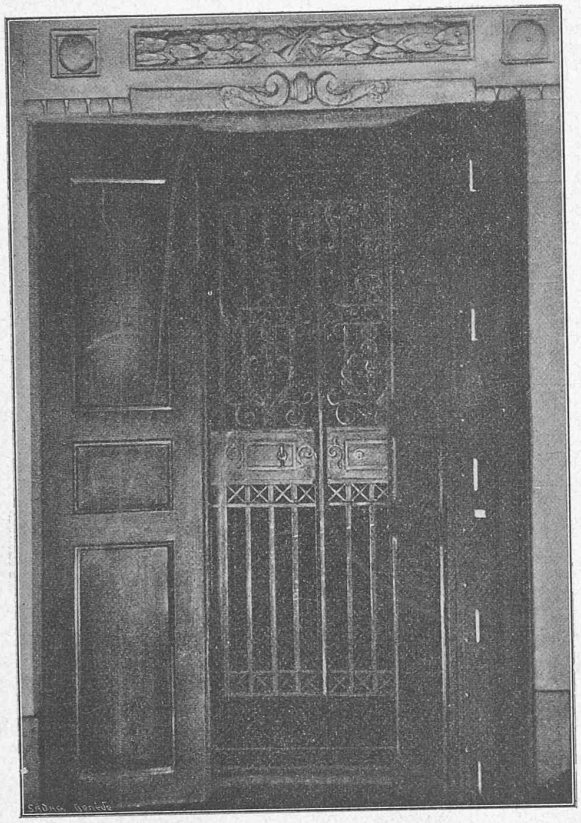

Fig. 14. — Vue de la porte-forte donnant accès aux chambres-fortes et aux cases à location du 2me sous-sol.

21. Mobilier, installations intérieures 60 000
22. Appareillage et installations électriques, ascenseurs, monte-charges 66 000

Voici, en terminant, comment le Conseil d'administration s'exprimait, dans son rapport sur l'exercice 1903, au sujet de son nouvel Hôtel :

« Cette grande entreprise a été menée à parfaite bonne fin ; le bâtiment répond à l'attente de nos Conseils et paraît présenter toutes les garanties de sécurité que le programme avait recherchées, tant en ce qui concerne l'effraction qu'en ce qui a trait aux dangers d'incendie. Nos divers services fonctionnent commodément, et le public — dont l'opinion doit compter — en paraît fort satisfait. Aussi nous estimons de notre devoir de remercier ici, publiquement, M. Isoz pour le talent, le labeur incessant et l'esprit de suite qu'il a apportés à cette œuvre importante, qui occupera une large place dans les annales de la Banque ».

Les installations de la Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe.

(Suite et fin) [1].

Appareils d'utilisation.

Les appareils d'utilisation se répartissent entre les différentes applications de la puissance fournie : lumière, force motrice et chauffage.

L'éclairage par lampes à incandescence constitue actuellement la principale application ; les lampes à arc sont en petit nombre. Le chauffage électrique est représenté, entre autres, par de nombreux fers à repasser.

Les moteurs électriques sont établis pour courant monophasé à 250 volts ou pour courant triphasé à 400 volts, suivant leur puissance, leur horaire de fonctionnement et la nature de l'industrie.

Parmi les moteurs, mentionnons un type spécial, monophasé, d'une puissance de 9 chevaux sous 250 volts, destiné à actionner, par l'intermédiaire d'une transmission, les machines à battre le blé (fig. 53 et 54). Ce moteur, construit par les Ateliers d'Oerlikon, porte son appareil de mise en marche, un ampèremètre et les fusibles, directement montés sur le bâti. La commande se fait par la manœuvre d'un volant à main.

Chaque moteur forme ainsi un ensemble compact, dont la manœuvre, d'une grande simplicité, peut être confiée

[1] Voir N° du 25 novembre 1904, page 393.

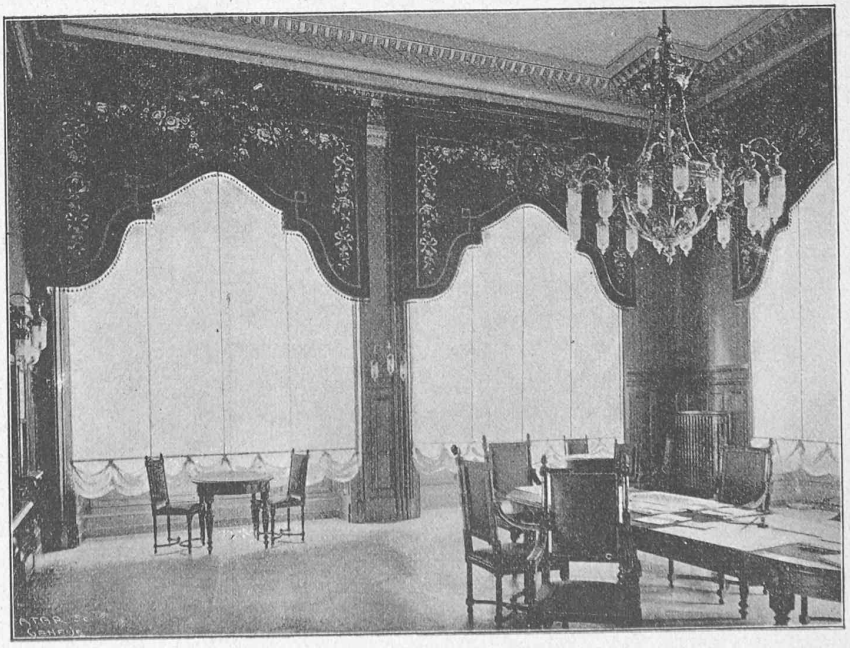

Fig. 15. — Salon d'attente du service des titres.